

Département
du Bas-Rhin
Arrondissement
de Molsheim

COMMUNE d'ERGERSHEIM

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Date de convocation : 18 février 2016

Nombre de conseillers élus

15

Conseillers en fonction

15

Conseillers présents ou représentés

15

Séance du 23 février 2016

Sous la présidence de M. Maxime BRAND, Maire

Présents : Maxime BRAND, Maire

Marianne WEHR, Adjointe au Maire, Éric BOEHLER,
Adjoint au Maire, Carole BOEHLER, Adjointe au maire,
Emmanuel MULLER, Nathalie EBENER, Christophe
SCHIR, Christelle KOESTEL, Rémi BOEHLER, Martine
GOTTAR, Alexis GRAFF, Michèle AMAR SCHAETTEL,
Denis TOURNEMAINE, Monique METTE, Josselin FELD

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 21 JANVIER 2016

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 21 janvier 2016.

Votes : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Suivent les signatures au registre
Pour copie conforme
Ergersheim, le 25 février 2016
Le Maire,
Maxime BRAND



Acte à classer

7_23-02-2016

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2016-02-26T10-42-13.00 (MI200519495)

Identifiant unique de l'acte :

067-216701276-20160226-7_23-02-2016-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : APPROVATION DU PV DE LA SEANCE DU 21 FÉVRIER 2016

Date de décision : 26/02/2016


Certifié
Conforme

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de compétences
9.1. Autres domaines de compétences des communesActe : [7_23-02-2016.PDF](#)

Classer

Annuler

Préparé

Date 26/02/16 à 10:42

Par SCHOCH Stephanie

Transmis

Date 26/02/16 à 10:42

Par SCHOCH Stephanie

Accusé de réception

Date 26/02/16 à 10:48

Département
du Bas-Rhin
Arrondissement
de Molsheim

COMMUNE d'ERGERSHEIM

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Date de convocation : 18 février 2016

Nombre de conseillers élus

15

Conseillers en fonction

15

Conseillers présents ou représentés

15

Séance du 23 février 2016

Sous la présidence de M. Maxime BRAND, Maire

Présents : Maxime BRAND, Maire

Marianne WEHR, Adjointe au Maire, Éric BOEHLER, Adjoint au Maire, Carole BOEHLER, Adjointe au maire, Emmanuel MULLER, Nathalie EBENER, Christophe SCHIR, Christelle KOESTEL, Rémi BOEHLER, Martine GOTTAR, Alexis GRAFF, Michèle AMAR SCHAETTEL, Denis TOURNEMAINE, Monique METTE, Josselin FELD

AVIS SUR LA MODIFICATION DE ZONAGE DE L'ARRETE PREFECTORAL DU 25 NOVEMBRE 1992 PRESCRIT PAR ARRETE PREFECTORAL DU 23 DECEMBRE 2015, PERMETTANT LA REALISATION D'UN PROJET D'EXTENSION DE L'ENTREPRISE BRUNO SIEBERT SA

VU le code de l'environnement, notamment ses articles L562-1 à L562-9 et R562-1 à R562-11 ;

VU l'arrêté préfectoral du 25 novembre 1992 relatif à la délimitation des zones dans lesquelles les constructions sont interdites ou réglementées du fait de leur exposition à un risque inondation par la Bruche ; pris en application de l'article R.111-3 du Code de l'Urbanisme, dans sa version antérieure au décret 95-1089 du 5 octobre 1995, et valant Plan de Prévention des Risques (PPR) en application de l'article L.562-6 du Code de l'Environnement ;

VU l'arrêté préfectoral du 23 décembre 2015 prescrivant la modification de l'arrêté préfectoral du 25 novembre 1992 pris au titre de l'article R.111-3 du Code de l'Urbanisme dans sa version antérieure au décret 95-1089 du 5 octobre 1995 ;

VU les justifications exposées dans la note de présentation et le projet de modification ;

CONSIDERANT qu'une évolution de zonage de l'arrêté préfectoral du 25 novembre 1992 valant Plan de Prévention des Risques Inondation est nécessaire pour permettre la réalisation d'un projet d'extension de l'entreprise BRUNO SIEBERT SA, en vue de sa mise en conformité avec les normes en vigueur ;

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- rend un **AVIS FAVORABLE** à la modification de zonage de l'arrêté préfectoral du 25 novembre 1992 prescrit par arrêté préfectoral du 23 décembre 2015, permettant la réalisation d'un projet d'extension de l'entreprise BRUNO SIEBERT SA.

Votes : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Suivent les signatures au registre

Pour copie conforme

Ergersheim, le 25 février 2016

Le Maire,

Maxime BRAND



Acte à classer

8_23-02-2016

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2016-02-26T10-43-57.00 (MI200519507)

Identifiant unique de l'acte :

067-216701276-20160226-8_23-02-2016-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte :

AVIS SUR LA MODIFICATION DE ZONAGE DE L'ARRETE PREFECTORAL
DU 25 11 1992 PRESCRIVANT PAR ARRETE PREFECTORAL DU
23 12 2015 PERMETTANT LA REALISATION D'UN PROJET D'EXTENSION
DE L'ENTREPRISE BRUNO SIEBERT SA

Date de décision : 26/02/2016



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes
8.4. Amenagement du territoireActe : [8_23-02-2016.PDF](#)

Classer

Annuler

Préparé

Date 26/02/16 à 10:43

Par SCHOCH Stephanie

Transmis

Date 26/02/16 à 10:43

Par SCHOCH Stephanie

Accusé de réception

Date 26/02/16 à 10:48